

	PARTICULES FINES PM2,5		PARTICULES PM10		OZONE O ₃		DIOXYDE D'AZOTE NO ₂		DIOXYDE DE SOUFRE SO ₂		MONOXYDE DE CARBONE CO	CADMIUM	PLOMB
	Court terme (moy. sur 24h)	Long terme (moy. annuelle)	Court terme (moy. sur 24h)	Long terme (moy. annuelle)	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme (moy. annuelle)	Court terme	Long terme (moy. annuelle)	Court terme	Long terme (moy. annuelle)	Long terme (moy. annuelle)
Valeurs OMS	15 µg/m ³ ^a	5 µg/m ³	45 µg/m ³ ^a	15 µg/m ³	100 µg/m ³ ^a (moy. sur 8h) 60 µg/m ³ ^b (saison de pointe)	-	200 µg/m ³ (moy. horaire) 25 µg/m ³ ^a (moy. sur 24h)	10 µg/m ³	500 µg/m ³ (moy. sur 10 min) 40 µg/m ³ ^a (moy. sur 24h)	-	100mg/m ³ (moy. sur 15 min) 30mg/m ³ (moy. horaire) 10mg/m ³ (moy. sur 8h) 4mg/m ³ ^a (moy. sur 24h)	5 ng/m ³	0,5µg/m ³
Réglementation française et européenne	-	● 10µg/m ³ ○ 20µg/m ³ ● 25µg/m ³	● 50µg/m ³ ● 80µg/m ³ ● 50µg/m ³ (à ne pas dépasser plus de 35j/an)	● 30µg/m ³ ● 40µg/m ³	● 180µg/m ³ (moy. horaire) 1 ^{er} seuil : ● 240µg/m ³ (moy. horaire pendant 3h consécutives) 2 ^{ème} seuil : ● 300µg/m ³ (pendant 3h consécutives) 3 ^{ème} seuil : ● 360µg/m ³ (moy. horaire) ● 120 µg /m ³ (max journalier de la moy. sur 8h sur 1 an) ○ 120µg/m ³ (max journalier de la moy. sur 8h, à ne pas dépasser plus de 25j/an en moy. sur 3 ans)	-	● 200µg/m ³ (moy. horaire) ● 400µg/m ³ (moy. horaire) ● 200µg/m ³ (moy. horaire, à ne pas dépasser plus de 18h/an)	● ● 40µg/m ³	● 300µg/m ³ (moy. horaire) ● 500µg/m ³ (moy. horaire) ● 350µg/m ³ (à ne pas dépasser plus de 18h/an) ● 125µg/m ³ (moy. journalière, à ne pas dépasser plus de 3j/an)	● 50µg/m ³	● 10mg/m ³ (moy. sur 8h) ○ 5 ng/m ³	● 0,5µg/m ³ ● 0,25µg/m ³	

^a 99^e percentile (c'est-à-dire 3-4 jours de dépassement par an)

^b Moyenne de la concentration maximale journalière d'ozone en moyenne sur 8 heures pendant les six mois consécutifs où la concentration d'ozone en moyenne glissante sur six mois est la plus élevée.

● SEUIL D'INFORMATION
ET DE RECOMMANDATION

● SEUIL D'ALERTE

● OBJECTIF DE QUALITÉ

○ VALEUR CIBLE

● VALEUR LIMITE

ADÉQUATION ENTRE LES
VALEURS GUIDES OMS ET LA
RÉGLEMENTATION FRANÇAISE